



**CONSEIL COMMUNAUTAIRE
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

Séance du 6 avril 2023 (18h30)

Salle Etable- La lombardière à Davezieux

**Direction Générale Adjointe
Ressources
Service des Affaires Juridiques,
Administratives et Foncières**

Membres titulaires	: 56		
Membres suppléants	: 23		
Présents	: 39 + 1		
Votants	: 52		
Convocation et affichage	: 30/03/2023		
Président de séance	: Monsieur	Simon	
	PLENET		
Secrétaire de séance	: Madame	Virginie	
	BONNET-FERRAND		

Etaient présents en qualité de conseillers titulaires : Nicole ARCHIER, Damien BAYLE, Hugo BIOLLEY, Sylvie BONNET, Virginie BONNET-FERRAND, Maryanne BOURDIN, Clément CHAPEL, François CHAUVIN, Nathalie CLÉMENT, Claudie COSTE, Nadège COUZON, Sylvette DAVID, Christophe DELORD, Gilles DUFAUD, Vincent DUGUA, Laurence DUMAS, Maxime DURAND, Christian FOREL, Jérémy FRAYSSE, Yves FRAYSSE, Louis-Claude GAGNAIRE, Frédéric GONDRAND, Denis HONORE, Thierry LERMET, Danielle MAGAND, Edith MANTELIN, Laurent MARCE, Antoine MARTINEZ, Christian MASSOLA, Catherine MICHALON, Richard MOLINA, Patrick OLAGNE, Martine OLLIVIER, Simon PLENET, René SABATIER, Denis SAUZE, Antoinette SCHERER, Myriam SERVY-CHANAL, Laurent TORGUE.

Etaient présents en qualité de conseillers suppléants : Bertrand PIATON.

Pouvoirs : Assia BAIBEN-MEZGUELDI (pouvoir à Jérémy FRAYSSE), Jean-Yves BONNET (pouvoir à René SABATIER), Brigitte BOURRET (pouvoir à Martine OLLIVIER), Christelle ETIENNE (pouvoir à Damien BAYLE), Romain EVRARD (pouvoir à Edith MANTELIN), Bruno FANGET (pouvoir à Laurence DUMAS), Cécilia FARRE (pouvoir à Gilles DUFAUD), Juanita GARDIER (pouvoir à Clément CHAPEL), Agnès PEYRACHE (pouvoir à Patrick OLAGNE), Ronan PHILIPPE (pouvoir à Nicole ARCHIER), Marc-Antoine QUENETTE (pouvoir à Claudie COSTE), Michel SEVENIER (pouvoir à Maryanne BOURDIN).

Etaient absents et excusés : Carlos ALEGRE, Christian ARCHIER, Olivier DE LAGARDE, Pascal PAILHA, Yves RULLIÈRE.

**CC-2023-109 - FONCTIONNEMENT DES ASSEMBLEES - DELIBERATIONS
PRISES EN VERTU DE LA DELEGATION DE POUVOIRS AU BUREAU
COMMUNAUTAIRE - SÉANCE DU 23 MARS 2023**

Rapporteur : Monsieur Simon PLENET

Conformément à l'article L5211-10 du Code général des collectivités territoriales, le Président rend compte des travaux du Bureau communautaire exercés par délégation du Conseil communautaire à chaque réunion de l'organe délibérant.

ORDRE DU JOUR BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 23 MARS 2023

**N° de
dossier**

Délibérations

ATTRACTIVITÉ ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

68 DÉVELOPPEMENT ET ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE - AIDES TPE

- ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS - AIDES DIRECTES A LA MODERNISATION ET A LA CREATION DES ENTREPRISES ARTISANALES ET COMMERCIALES AVEC POINT DE VENTE ET VITRINES

TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET CADRE DE VIE

- 69 TRANSPORTS - SUBVENTION A L'ASSOCIATION LA VANAUDE POUR L'ORGANISATION D'UN EVENEMENT

RESSOURCES HUMAINES

- 70 RESSOURCES HUMAINES - MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS

SOLIDARITÉS

- 71 SANTE - CREATION MAISON MEDICALE DE GARDE - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION "GROUPEMENT DES MEDECINS DE GARDE ANNONEENS"

VU l'article L5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération du Conseil communautaire CC-2022-449 en date du 15 décembre 2022 portant délégation de pouvoirs au Bureau communautaire et au Président,

DÉLIBÉRÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

PREND ACTE des délibérations prises par le Bureau Communautaire en séance du 23 mars 2023,

AUTORISE Monsieur le Président, ou son représentant, à signer ladite convention d'objectifs ainsi que toute pièce afférente à ce dossier et le **CHARGE** d'effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Davézieux le : 07/04/23
Publié le : 07/04/23
Transmis en sous-préfecture le : 07/04/23
Identifiant télétransmission : 007-200072015-20230406-40509-DE-1-1

Pour extrait certifié conforme au
registre des délibérations du
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Le Président

Simon PLENET